

Compte-rendu du
Comité Départemental de l'Action Sociale
du 03 juin 2014

Cette réunion avait pour objet :

- 1) L'approbation du PV de la séance du 04 mai 2014 ;
- 2) Présentation du rapport social 2013 par les assistantes de service social ;
- 3) Présentation du compte-rendu annuel d'activité 2013 ;
- 4) Avis du CDAS pour la réservation supplémentaire de deux places en crèche sur Créteil ;
- 5) Budget d'Initiative Locale (BIL) 2014 : utilisation du reliquat ;
- 6) Enquête nationale sur le logement, présentation et débat ;
- 7) Compte-rendu des journées des délégués des 2 et 3 avril 2014.

Le 1^{er} premier point à l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.

2) Un véritable cri d'alarme a été lancé par les assistantes sociales. Si le nombre d'agents sollicitant les services sociaux est globalement stable par rapport à l'année dernière (200 en 2013 contre 218 en 2012, en tenant compte d'une absence de 2 mois), les problèmes rencontrés sont de plus en plus complexes. Le suivi des assistantes nécessite donc un accompagnement sur le long terme.

En 2012, la majorité des problèmes des agents était d'ordre financier, alors qu'en 2013 il s'agissait surtout de problématiques familiales et de santé qui sont le plus fréquemment rencontrés par les agents.

Le contexte professionnel stressant caractérisé par de nombreuses suppressions d'emplois dans les services auquel s'ajoute les vacances d'emploi que l'administration s'ingénie à ne pas pourvoir (Cf. pétitions des cadres C et B), concoure à déstabiliser les agents moralement et physiquement.

Pour preuve, nombre de rendez-vous sont reportés. **Conséquence de la pression manageriale ?** Ou du trop de conscience professionnelle des agents ? Les difficultés croissantes d'obtenir une mutation, faute de postes proposés en nombre suffisant, concourent à déstabiliser les agents moralement et physiquement. A cela s'ajoute une signalisation bien souvent tardive des problèmes qui deviennent alors plus difficiles à résoudre.

Cela permet en partie d'expliquer cette recrudescence de pathologies allant de la dépression (cumul des pathologies, sentiment de culpabilité...) jusqu'aux états suicidaires impactant de fait le contexte familial et financier. **En effet, les consultations psychologiques ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale !!!**

Ceci illustre parfaitement la complexification des dossiers et les besoins grandissant d'accompagnement psychosocial et budgétaire (Conseil en Économie Sociale et Familiale - CESF). A ce titre, les assistantes sociales recevront une formation aux RPS (Risques Psycho-Sociaux).

Le service social appelle à ce que le Dispositif ministériel d'Aide et de Soutien aux Agents en Difficulté (DASAD) mis en place en 2006 soit appliqué rigoureusement par tous les intervenants (Directions, RH, hiérarchie, médecins, acteurs de l'action sociale), afin de pouvoir traiter les problématiques en amont, avant que la situation ne soit trop critique.

3) Le compte-rendu annuel d'activité 2013 de la délégation.

La fin d'année 2013 fut particulièrement difficile à gérer suite à la suppression du poste d'une assistante de la délégation. **Comme dans les services : plus de tâches et moins d'agents !!!**

La prochaine assemblée générale de l'AGRAHFC se tiendra le 20 juin 2013 à partir de 10h00 dans la salle de conférence du 6ème étage à Créteil (porte 3) :

http://dfp940.intranet.dgfip/document/assoc/convocation_ag_062013.pdf

4) 2 places en crèche supplémentaires à Créteil ont été votées à l'unanimité

5) Au vu de la faiblesse du reliquat, un complément de 5 colis dégustation à disposition des assistantes sociales est proposé.

6) Au vu de l'enquête départementale (venant agrémenter l'enquête nationale), il ressort que le parc social est principalement composé des 5% préfectoraux. Et de s'interroger sur la pertinence d'une enquête départementale par rapport à une enquête régionale sur l'Ile de France.

7) Pour 2015, les délégations subiront 10 nouvelles suppressions d'emplois « *grâce* » à la mutualisation des fonctions support. Alors que 35 départements fonctionnent déjà sans assistant de délégation !

Un projet de mise en place de CESU pour les 6-12 ans est prévu.

Mise en place de nouveaux prêts et aides à l'ALPAF. Le lien pour la calculette : http://alpaf.alize/files/live/sites/alpaf/files/contributed/Alpaf/04_Aides_et_prets/Capla/capla/index.htm

A signaler que le DUERP des délégués de l'action sociale est le plus fourni. **N'ayant aucun supérieur, ils n'ont donc aucune censure ?**

Nous tenons à remercier toute l'équipe des services sociaux (assistantes sociales; déléguées ; assistantes) pour la qualité et la quantité de travail fournis tout au long de l'année malgré les manques de moyens planifiés par l'administration !!!

Vos représentant(e)s au CDAS : Chaïma ZELLOUFI, Christelle FERREIRA, René GUSSE, Stéphane CUVIGNY